

OENEO

Société Anonyme

21, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2017

Grant Thornton
29, rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

OENEO

Société Anonyme
21, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2017

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2017, sur :

- Le contrôle des comptes consolidés de la société OENEO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans les paragraphes « Ecart d'acquisition » et « Immobilisations - Valeur recouvrable des immobilisations » de la section « Principes comptables, méthodes d'évaluation » des notes aux états financiers, les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum une fois par an. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre des tests de dépréciation des écarts d'acquisition tels qu'exposés dans la note « Écarts d'acquisition » de la section « Principes comptables, méthodes d'évaluation », à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés utilisées, ainsi qu'à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

- Comme indiqué dans le paragraphe « Imposition différée » de la section « Principes comptables, méthodes d'évaluation » des notes aux états financiers, les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié des informations fournies dans la note 4 « Impôts différés » de l'annexe.
- Comme indiqué dans le paragraphe « Avantages consentis au personnel – Plan d'actions et assimilés » de la section « Principes comptables, méthodes d'évaluation » des notes aux états financiers, le coût total des avantages dépend de la juste valeur des actions attribuées et du nombre d'actions qui seront finalement émises. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. Nous nous sommes également assurés que la note 13 « Autres passifs courants et non courants » donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

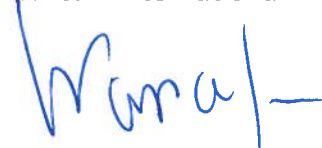
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Bordeaux, le 27 juin 2017

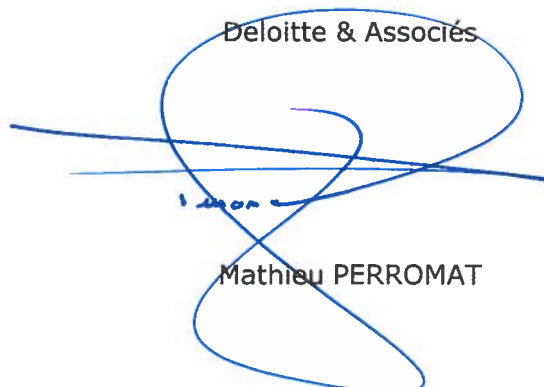
Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant
Thornton International



Vincent PAPIZIAN

Deloitte & Associés



Mathieu PERROMAT



O E N E O

WE CARE ABOUT YOUR WINE

COMPTES CONSOLIDÉS ***31 mars 2017***



OENEO S.A. 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris Tél. +33 (0) 1 58 36 10 93 Fax +33 (0) 1 58 36 10 99
Société anonyme au capital de 62 904 186 euros – APE 6420Z – SIRET 322 828 260 00065 – RCS PARIS B 322 828 260
www.oeneo.com

COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE

5.1	Compte de Résultat Consolidé	3
5.2	Bilan Consolidé	4
5.3	Tableau de variation des capitaux propres consolidés.....	5
5.4	Tableau des flux de trésorerie consolidé	6
5.5	Notes aux états financiers consolidés.....	7
	A. Principes comptables, méthodes d'évaluation	7
	B. Informations relatives au périmètre de consolidation.....	22
	C. Evenements significatifs au 31 mars 2017.....	24
	D. Comparabilité des comptes.....	24
	E. Notes aux états financiers.....	25
	NOTE 1 : Écarts d'acquisition.....	25
	NOTE 2 : Immobilisations et amortissements.....	26
	NOTE 3 : Autres actifs courants et autres actifs long terme.....	27
	NOTE 4 : Impôts différés	27
	NOTE 5 : Stocks et en-cours.....	30
	NOTE 6 : Clients et autres débiteurs.....	30
	NOTE 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	31
	NOTE 8: Capital apporté.....	31
	NOTE 9 : Réserves et report à nouveau.....	33
	NOTE 10 : Emprunts et dettes financières.....	34
	NOTE 11 : Engagements envers le personnel	36
	NOTE 12 : Provisions pour risques et charges	37
	NOTE 13 : Autres passifs courants et non courants	38
	NOTE 14 : Chiffres d'affaires.....	38
	NOTE 15 : Charges de personnel	39
	NOTE 16 : Autres produits et charges opérationnels non courants	39
	NOTE 17 : Autres produits et charges financières	39
	NOTE 18 : Ventilation de l'impôt au compte de résultat	40
	NOTE 19 : Résultats par action.....	40
	NOTE 20 : Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier	41
	NOTE 21 : Information sectorielle.....	41
	NOTE 22 : Effectifs.....	43
	NOTE 23 : Passifs éventuels.....	43
	NOTE 24 : Distribution.....	43
	NOTE 25 : Transactions avec les parties liées et rémunération des dirigeants	44
	NOTE 26 : Engagements hors bilan	44
	NOTE 27 : Evènements post-clôture	46
	NOTE 28 : Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidé	46
	NOTE 29 : Ventilation des instruments financiers par catégorie.....	47

5.1 Compte de Résultat Consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	31/03/2017	31/03/2016
Chiffre d'affaires	14	246 581	211 282
Autres produits de l'activité		1 872	517
Achats consommés		(97 162)	(81 649)
Charges externes		(39 647)	(34 915)
Charges de personnel	15	(51 582)	(44 947)
Impôts et taxes		(2 204)	(2 028)
Dotations aux amortissements		(12 805)	(10 010)
Dotations aux provisions		(3 294)	(4 486)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		525	4 855
Autres produits et charges courants		(263)	(660)
Résultat Opérationnel Courant		42 021	37 959
Résultat sur cession de participations consolidées		-	-
Autres produits et charges opérationnels non courants	16	(3 636)	(3 524)
Résultat Opérationnel		38 385	34 435
<i>Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie</i>		208	141
<i>Coût de l'endettement financier brut</i>		(1 580)	(1 157)
Coût de l'endettement financier net		(1 372)	(1 016)
Autres produits et charges financiers	17	283	(740)
Résultat avant impôt		37 296	32 678
Impôts sur les bénéfices	18	(10 844)	(9 047)
Résultat après impôt		26 452	23 631
Résultat des sociétés mises en équivalence		7	(99)
Résultat net		26 459	23 532
Intérêts des minoritaires		47	35
Résultat net (Part du groupe)		26 412	23 497
Résultat par action (en euros)	19	0,43	0,39
Résultat dilué par action (en euros)	19	0,42	0,39
		31/03/2017	31/03/2016
Résultat net		26 459	23 532
Ecarts de conversion		1 099	(972)
Autres instruments financiers *		199	(187)
<i>Dont impôt</i>		(99)	94
Sous-total des éléments du résultat global recyclables en résultat		1 298	(1 159)
Ecarts actuariels*		(5)	17
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)		(13)	(13)
Sous-total des éléments du résultat global non recyclables en résultat		(18)	4
Autres éléments du Résultat Global		1 281	(1 155)
Résultat Global		27 740	22 377
Dont : - part du groupe		27 693	22 342
- part des intérêts minoritaires		47	35

* net d'impôts différés

5.2 Bilan Consolidé

5.2.1 Bilan Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2017	31/03/2016 retraité (*)
Ecarts d'acquisition	1	46 069	46 018
Immobilisations incorporelles	2	4 889	2 803
Immobilisations corporelles	2	115 354	116 904
Immobilisations financières	2	720	680
Impôts différés	4	4 231	5 809
Total Actifs Non Courants		171 263	172 213
Stocks et en-cours	5	113 835	103 902
Clients et autres débiteurs	6	64 834	61 555
Créances d'impôt		1 180	3 805
Autres actifs courants	3	2 621	2 763
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	67 353	52 278
Total Actifs Courants		249 823	224 303
Actifs destinés à être cédés	2	-	1 238
Total Actif		421 086	397 754

5.2.2 Bilan Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2017	31/03/2016 retraité (*)
Capital apporté	8	62 904	61 615
Primes liées au capital	8	18 642	12 214
Réserves et report à nouveau	9	107 187	89 563
Résultat de l'exercice		26 412	23 497
Total Capitaux Propres (Part du Groupe)		215 145	186 889
Intérêts minoritaires		149	102
Total Capitaux Propres		215 294	186 991
Emprunts et dettes financières	10	89 936	105 942
Engagements envers le personnel	11	3 178	3 240
Autres provisions	12	929	929
Impôts différés	4	3 719	3 658
Autres passifs non courants	13	15 928	13 870
Total Passifs non courants		113 690	127 639
Emprunts et concours bancaires (part <1 an)	10	27 434	21 310
Provisions (part <1 an)	12	1 299	787
Fournisseurs et autres créditeurs		56 144	54 756
Autres passifs courants	13	7 225	6 272
Total Passifs courants		92 102	83 125
Total Passif		421 086	397 754

(*) retraité de l'affectation définitive du goodwill Piedade (cf Note 5.5.D « Comparabilité des comptes »)

5.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	Note 8		Note 9				
Situation au 01.04.2015	60 297	6 803	77 456	21 081	165 637	198	165 835
Ecart de conversion	-	-	(972)	-	(972)	-	(972)
Ecart actuariels*	-	-	17	-	17	-	17
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)	-	-	(13)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers *	-	-	(187)	-	(187)	-	(187)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	(1 155)	-	(1 155)	-	(1 155)
Résultat net	-	-	-	23 497	23 497	35	23 532
Produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	(1 155)	23 497	22 342	35	22 377
Affectation de résultat	-	-	21 081	(21 081)	-	-	-
Dividendes **	-	-	(7 289)	-	(7 289)	(131)	(7 420)
ORA (conversion)	-	-	(59)	-	(59)	-	(59)
Augmentation de capital	1 318	5 412	-	-	6 730	-	6 730
Actions propres	-	-	(989)	-	(989)	-	(989)
Paievements en action	-	-	525	-	525	-	525
Autres variations	-	-	(8)	-	(8)	-	(8)
Situation au 31.03.2016	61 615	12 215	89 563	23 497	186 889	102	186 991

* net d'impôts différés

** correspondant,

- pour la part groupe : aux dividendes versés par Oeneo, d'un montant de 7 190 K€ (dont 6 663 K€ relatifs à la quote part des dividendes Oeneo payée en actions nouvelles à créer le 02 octobre 2015) et aux distributions effectuées par les sociétés Seguin Moreau et Diam Bouchage, auprès des participants du programme d'investissement mis en place par le Groupe, à hauteur de 99k€ bloqué sur des comptes courants jusqu'au terme du plan en mars 2018;

- pour les minoritaires : aux dividendes versés par Diam Sugheri, d'un montant de 131 K€ auprès des actionnaires minoritaires.

<i>En milliers d'euros</i>	Capital apporté	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total part groupe	Minoritaires	Total capitaux propres
	Note 8		Note 9				
Situation au 01.04.2016	61 615	12 215	89 563	23 497	186 889	102	186 991
Ecart de conversion	-	-	1 099	-	1 099	-	1 099
Ecart actuariels	-	-	(5)	-	(5)	-	(5)
Impôts différés sur les frais de souscription de l'ORA (equity)	-	-	(13)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers *	-	-	199	-	199	-	199
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	1 281	-	1 281	-	1 281
Résultat net	-	-	-	26 412	26 412	47	26 459
Produits et charges comptabilisés au titre de la période	-	-	1 281	26 412	27 693	47	27 740
Affectation de résultat	-	-	23 497	(23 497)	-	-	-
Dividendes **	-	-	(7 989)	-	(7 989)	-	(7 989)
ORA (conversion)	-	-	(209)	-	(209)	-	(209)
Augmentation de capital	1 290	6 427	-	-	7 717	-	7 717
Actions propres	-	-	(464)	-	(464)	-	(464)
Paievements en action ***	-	-	1 506	-	1 506	-	1 506
Autres variations	-	-	2	-	2	-	2
Situation au 31.03.2017	62 905	18 642	107 187	26 412	215 145	149	215 294

* net d'impôts différés

** correspondant aux dividendes versés par Oeneo, d'un montant de 7 967 K€ (cf note 24 - Distribution ; dont 7 505 K€ relatifs à la quote-part des dividendes Oeneo payée en actions nouvelles à créer le 03 octobre 2016) et aux distributions effectuées par les sociétés Seguin Moreau et Diam Bouchage, auprès des participants du programme d'investissement mis en place par le Groupe, à hauteur de 22 K€ bloqué sur des comptes courants jusqu'au terme du plan en mars 2018;

*** Cf note 8.2 sur l'attribution d'actions gratuites

5.4 Tableau des flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Note	31/03/2017	31/03/2016
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE			
Résultat net consolidé		26 459	23 532
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence		(7)	99
Elimination des amortissements et provisions		13 252	9 621
Elimination des résultats de cession et pertes et profits de dilution		123	97
Charges et produits calculés liés aux paiements en action		1 506	525
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie		2 731	2 469
= Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		44 064	36 343
Charge d'impôt	18	10 844	9 047
Coût de l'endettement financier net		1 372	1 017
= Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		56 280	46 407
Impôts versés		(6 513)	(8 315)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	28	(10 236)	(18 297)
= Flux net de trésorerie généré par l'activité		39 531	19 795
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Incidence des variations de périmètre (1)	28	(122)	(33 771)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	28	(13 199)	(10 644)
Acquisitions d'actifs financiers		-	-
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 095	-
Cessions d'actifs financiers		-	44
Variation des prêts et avances consentis		(64)	40
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		(12 290)	(44 331)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Transactions avec les intérêts minoritaires	28		(14)
Augmentation de capital		-	-
Acquisition et cession d'actions propres		(464)	(989)
Emissions d'emprunts		23 261	86 117
Remboursements d'emprunts		(33 798)	(33 299)
Intérêts financiers nets versés		(1 372)	(1 017)
Dividendes versés par la société mère	24	(530)	(528)
Dividendes versés aux minoritaires		-	(173)
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(12 903)	50 097
Incidence de la variation des taux de change		359	(372)
Variation de Trésorerie		14 697	25 189
Trésorerie d'ouverture	20	50 591	25 403
Trésorerie de clôture	20	65 289	50 592
Variation de trésorerie		14 698	25 189
Endettement net	20	50 017	74 975
Variation de l'endettement net		(24 958)	49 803

(1) Au 31 mars 2017, correspond à hauteur de (122) K€ de frais de transaction dont (75) k€ liés à Piedade et (47)k€ à SM NAPA.

Au 31 mars 2016, correspond principalement au prix d'acquisition et des frais d'acquisition, suite à la prise de contrôle par la holding Oeneo du groupe Piedade pour (33 711)K€.

(2) Correspond au :

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2017	31/03/2016
Incidence de la var. des stocks et en cours nets	(8 485)	(12 972)
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs nets	(276)	(1 816)
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	(1 475)	(3 509)
Incidence de la variation du BFR liée à l'activité	(10 236)	(18 297)

5.5 Notes aux états financiers consolidés

Information générale

Le groupe Oeneo est un acteur majeur de la filière vitivinicole. Présent dans le monde entier, le groupe s'est spécialisé autour de deux divisions complémentaires :

- le Bouchage, avec la fabrication et la commercialisation de bouchons en liège, technologiques à forte valeur ajoutée avec la gamme DIAM et traditionnels avec la gamme Piedade,
- l'Élevage, en fournissant avec Seguin-Moreau des solutions haut de gamme d'élevage du vin ou de spiritueux aux principaux acteurs du marché et en développant avec Vivelys des solutions innovantes au service du vin (R&D, conseil, systèmes).

Dénomination sociale et siège social

OENEO – 21, boulevard Haussmann - 75009 PARIS

Forme Juridique

Société Anonyme à Conseil d'administration

Immatriculation de la Société

La société OENEO est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification unique 322 828 260 RCS PARIS.

Les comptes consolidés du groupe OENEO (ci-après le « Groupe ») au 31 mars 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 09 juin 2017 et sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

A. Principes comptables, méthodes d'évaluation

Les comptes consolidés annuels du groupe OENEO sont établis conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 mars 2017.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles comptables en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités afin d'être en conformité avec les principes comptables du Groupe.

La préparation des états financiers conformément aux IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en terme de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés sont exposés aux notes 1 « Écarts d'acquisition », 4 « Impôts différés », 12 « Provisions pour risques et charges » et 13 « Autres passifs courants et non courants ».

Les normes suivantes sont applicables à compter du 1^{er} avril 2016 sur l'information financière présentée :

- les amendements IAS 1 « Présentation des états financiers » ;
- les amendements IAS 16 et IAS 38 « Clarification sur les modes d'amortissement acceptables » ;
- les amendements IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions des intérêts dans une entreprise commune » ;
- les amendements IAS 27 « Méthode de la mise en équivalence » ;
- les améliorations des IFRS cycle 2012-2014 ;
- les amendements IAS 28, IFRS 10 et IFRS 12 « Entités d'investissement : Application de l'exception à la consolidation »

Les nouvelles normes, amendements à des normes existantes et interprétations suivantes ont été publiées mais ne sont pas applicables au 31 mars 2017 et n'ont pas été adoptées par anticipation :

- les amendements IAS 12* « Traitement des impôts différés actifs sur pertes non réalisées », entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2017 ;
- les amendements IAS 7* « Initiative concernant les informations à fournir », est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2017 ;
- IFRS 9 « Instruments financiers », entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRS 14* « Comptes de reports réglementaires » est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2016 ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec des clients », a été adoptée le 22 septembre 2016 par l'Union européenne et sera mis en vigueur le 1^{er} janvier 2018 ;
- IFRS 16* « Contrats de location », entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019 ;
- les améliorations des IFRS cycle 2012-2014 entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

*normes non encore adoptées par l'Union Européenne.

Au 31 mars 2017, le Groupe n'a pas adopté les normes IFRS 9 et IFRS 15 par anticipation. Le Groupe n'attend pas d'incidence majeure de ces normes sur les comptes consolidés. L'analyse d'impact de la norme IFRS 16 sera menée prochainement.

1) Méthodes de consolidation

Les filiales sont toutes les entités (y compris, le cas échéant, les entités ad hoc) pour lesquelles le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les droits de vote potentiels sont pris en compte lors de l'évaluation du contrôle exercé par le Groupe sur une autre entité lorsqu'ils découlent d'instruments susceptibles d'être exercés ou convertis au moment de cette évaluation.

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

Les profits internes sur les transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminés en proportion de la participation du Groupe dans les entreprises associées. Les pertes internes sont également éliminées, à moins qu'en cas d'actif cédé la transaction n'indique une perte de valeur. Les méthodes comptables des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le Groupe.

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le Groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. La participation du Groupe dans les entreprises associées comprend le goodwill (net de tout cumul de pertes de valeur) identifié lors de l'acquisition.

Les comptes des sociétés contrôlées conjointement (coentreprises) sont consolidés également par la méthode de la mise en équivalence.

2) Écarts d'acquisition

À l'occasion de la première consolidation des filiales et participations du Groupe, il est procédé à l'évaluation de l'ensemble des éléments identifiables (actifs et passifs) acquis. L'évaluation se fait dans la devise de l'entreprise acquise. Postérieurement à leur affectation, les écarts d'évaluation suivent les règles comptables propres à leur nature.

- Ecarts d'acquisition positifs

L'écart résiduel éventuel correspondant à l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan sous la rubrique « Ecarts d'acquisition ».

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 Révisée « Regroupements d'entreprises ». Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an selon les modalités présentées ci-dessous en paragraphe 4 « Valeur recouvrable des immobilisations ». Le calcul est effectué séparément pour chacune des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) qui correspondent dans le groupe Oeneo aux divisions opérationnelles Bouchage et Elevage. La valeur nette comptable des actifs et passifs de chaque division est rapprochée de la valeur d'utilité, évaluée par actualisation des flux de trésorerie futurs. En cas de perte de valeur, la dépréciation constatée dans la rubrique dépréciation d'actifs est irréversible.

Lors de la cession d'une activité au sein d'une UGT, le goodwill lié à cette activité sortie :

- Est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de la cession; et
- Est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité sortie et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

- Ecarts d'acquisition négatifs

L'écart d'acquisition négatif représente l'excédent par rapport au coût d'acquisition, de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

3) Conversion des comptes exprimés en devises

- Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

- Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les profits de change découlant du dénouement de ces transactions et ceux découlant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés en résultat, sauf lorsqu'ils sont imputés directement en capitaux propres, soit au titre de couvertures éligibles de flux de trésorerie, soit au titre de la couverture d'un investissement net dans une entité étrangère.

- Sociétés du Groupe

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

(i) les éléments d'actif et passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
(ii) les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens ; et (iii) toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

4) Immobilisations

- Relations contractuelles avec les clients

Dans le cadre des regroupements d'entreprise, conformément à la norme IFRS 3 révisée, des relations contractuelles avec les clients sont comptabilisées séparément du goodwill dès lors que l'entreprise acquise a un volume d'affaires régulier avec des clients identifiés. Les relations contractuelles avec les clients sont évaluées selon la méthode de l'« Excess Earnings » qui prend en compte les flux de trésorerie futurs actualisés générés par les clients.

Les relations contractuelles avec les clients, dont la durée d'utilité est déterminable, sont amorties sur leur durée d'utilisation, qui peut être évaluée entre 6 et 16 ans. Elles font l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

- Immobilisations incorporelles

Conformément à la norme IAS 38, « Immobilisations incorporelles », les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Lorsque leur valeur recouvrable fondée sur les critères ayant prévalu lors de leur acquisition s'avère inférieure de façon durable à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constituée.

Les autres immobilisations incorporelles, qualifiées d'immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les frais de développement sont amortis sur une durée de cinq ans.

Les brevets sont amortis linéairement sur la durée réelle de protection comprise entre 8 et 11 ans pour le Bouchage et sur 10 ans pour l'Élevage.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de un à trois ans.

- Immobilisations corporelles

Le Groupe a choisi, dans le cadre de la méthode du coût historique amorti, l'option de réévaluer ses immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition aux IFRS.

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles acquises postérieurement à la date de transition aux IFRS sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les immobilisations corporelles en cours sont comptabilisées au coût facturé, diminué de toute perte de valeur identifiée.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou, le cas échéant, comptabilisés comme un actif séparé s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à l'actif iront au Groupe et que le coût de l'actif peut être mesuré de manière fiable. Tous les frais de réparation et de maintenance sont comptabilisés au compte de résultat au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Les terrains ne sont pas amortissables mais peuvent faire l'objet de dépréciation.

L'amortissement des autres immobilisations corporelles commence lorsqu'elles sont prêtes à être utilisées. A partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- bâtiments 15 à 50 ans (selon les sites, et les composants : fondations / toiture / murs),
- agencements et aménagements des constructions 15 à 30 ans,
- installations techniques, matériels et outillages industriels 5 à 20 ans,
- autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans.

Le Groupe prévoyant d'utiliser ses actifs sur toute leur durée de vie, n'a identifié aucune valeur résiduelle.

- Contrats de location

Les contrats de location qui ont pour effet de transférer substantiellement les risques et avantages inhérents à la propriété d'un bien au preneur (qualifiés de location-financement) sont comptabilisés de la façon suivante :

- les actifs sont immobilisés au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur au commencement du contrat ;
- la dette correspondante est identifiée et présentée au passif du bilan ;
- les paiements minimaux au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette ;
- la charge financière est répartie sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice ;
- le bien est amorti, le cas échéant, selon une approche par composants conformément aux méthodes retenues pour les actifs de même nature, ou sur la durée la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité du bien si le Groupe n'a pas de certitude de devenir propriétaire à l'issue du contrat.

Par opposition aux contrats de location-financement, les contrats de location simple font l'objet d'une comptabilisation de la charge de loyers au compte de résultat. Ceux-ci sont constatés en résultat de façon linéaire sur l'ensemble de la durée du contrat de location.

- Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur. Ce test est effectué au moins une fois par an pour les actifs à durée d'utilité indéfinie (catégorie limitée aux écarts d'acquisitions, aux terrains et aux marques, le cas échéant).

Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'en raison d'événements ou de circonstances particulières, la recouvrabilité de leurs valeurs comptables est mise en doute. Une dépréciation est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Pour les actifs autres que les goodwill ayant subi une perte de valeur, la reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Pour la détermination de leur valeur d'utilité, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

Les UGT utilisées pour les besoins des tests de dépréciation ne sont pas plus grandes que les segments opérationnels déterminé selon IFRS 8 – Secteurs opérationnels.

- Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part au bilan et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Un actif sera classé en « actif disponible à la vente » seulement :

- si la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable,
- si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel,
- et si un plan de vente de l'actif a été engagé par la direction.

5) Stocks et en-cours

- Valeurs brutes

Les stocks de matières premières et de produits finis sont évalués au plus bas de leur coût d'acquisition ou de production déterminé selon la méthode du Coût Moyen Pondéré et de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition ou de production correspond au total des prix d'achats, frais de transformation (tels que charges directes et indirectes de production) et autres frais encourus. Les en-cours sont valorisés au coût de production.

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », le liège sur parc de l'activité Bouchage et le chêne de l'activité Elevage sont évalués à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat, les droits d'importation et les autres taxes (autres que récupérables), les coûts de transport et de manutention et tous les autres coûts directement imputables à l'acquisition des matières et services. Les rabais, remises et ristournes sont déduits des coûts d'achats.

- Provisions

Pour les matières premières, une provision est constituée si le coût de revient prévisionnel des produits finis dans lesquels ces matières sont incorporées est supérieur au prix du marché des produits finis, net des frais de commercialisation.

Pour les en-cours, une provision est constituée si le coût de revient estimé des produits finis, constitué de la valeur des en-cours et des coûts de production nécessaires pour terminer le produit, net des frais de commercialisation, s'avère supérieur au prix du marché.

Pour les produits finis, une provision est constituée si le coût de revient majoré des frais de commercialisation s'avérait supérieur au prix de marché.

Les marges réalisées sur les transactions entre sociétés consolidées sont éliminées.

6) Clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti, déduction faite des provisions pour dépréciation.

Des contrats d'affacturage ont été mis en place au sein des sociétés opérationnelles portugaises, espagnoles et italiennes en contrepartie d'autorisations de crédit court terme, ainsi garanties par les créances clients.

Ces contrats ont été négociés avec les partenaires financiers du groupe afin d'obtenir des conditions homogènes.

Les sociétés conservent le risque de recouvrement jusqu'au paiement complet des factures par les clients, dont les créances sont par conséquent reconsolidées dans les états financiers.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite ou d'une restructuration financière du débiteur et une défaillance ou un défaut de paiement constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. Le montant de la provision représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement estimé. Le montant de la provision est comptabilisé au compte de résultat en dotations aux provisions.

7) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements à court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans les « emprunts ».

8) Capital et actions propres

Lorsqu'une des sociétés du Groupe achète des actions de la Société (actions propres), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables (nets de l'impôt sur le résultat), est déduit des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société jusqu'à l'annulation ou la cession des actions. En cas de vente, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

9) Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les créances, les valeurs mobilières de placement, les instruments dérivés et la trésorerie. L'évaluation et la comptabilisation des actifs financiers sont définies par la norme IAS 39 et son amendement du 15 octobre 2008.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts et créances sont valorisés au coût amorti et font l'objet de test de valeur au minimum à chaque arrêté comptable. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

10) Passifs financiers

A l'exception des instruments financiers dérivés, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti par application du taux d'intérêt effectif. Les contrats d'échange de taux d'intérêt qui couvrent économiquement les passifs financiers sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants.

Les instruments financiers composés sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 32 à savoir la comptabilisation séparée de la composante obligataire enregistrée en dette au coût amorti et de la composante action enregistrée en capitaux propres (assimilable à une vente d'options d'achat), les frais afférents à l'émission étant imputés en capitaux propres et en dettes au prorata du produit de l'émission.

Tous les instruments dérivés sont valorisés à leur juste valeur qui correspond à la valeur de marché pour les instruments cotés. Pour les instruments non cotés, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'estimations telles que les modèles d'évaluation des options et la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie. Le profit ou la perte qui résulte de la revalorisation de ces instruments à chaque arrêté est enregistré en capitaux propres.

Les dérivés sont présentés dans les dettes financières (cf. note 20).

11) Imposition différée

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition adoptés.

Les effets dus aux changements des taux d'impôts s'inscrivent en compte de résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est annoncé ou en capitaux propres s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

Le Groupe a activé pour le périmètre d'intégration fiscale français, ainsi que pour l'Espagne et le Portugal, des pertes fiscales reportables sur la base des bénéfices prévisionnels du business plan établi par le Groupe.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf si elle concerne des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

Le Groupe a considéré que la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) répondait à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés ne sont pas actualisés.

12) Avantages consentis au personnel

- Régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme

Le Groupe offre à ses employés différents régimes de retraite supplémentaire, indemnités de fin de carrière et autres avantages à long terme, en fonction des réglementations et usages en vigueur dans les pays d'exercice de ses activités.

Les avantages procurés par ces régimes sont de deux types : à cotisations définies et à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes versées à des organismes extérieurs ; la charge qui correspond à ces primes versées est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, y compris pour les plans multi employeurs pour lesquels le gestionnaire externe est en mesure de fournir l'information, le Groupe évalue ses obligations conformément à la norme IAS 19 révisé « Avantages au personnel ».

Ces engagements sont ainsi calculés selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que, augmentation des salaires, âge de départ, mortalité, rotation et taux d'actualisation et de charges sociales. Les hypothèses de calcul de ces engagements sont reprises en note 11.

Les modifications d'hypothèses actuarielles et effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels qui sont intégralement constatés en « Autres éléments du résultat global non recyclable en résultat » sur l'exercice de leur survenance.

Le passif net déterminé est constaté au bilan dans la rubrique engagements envers le personnel.

Les indemnités de fin de contrat de travail sont dues lorsque l'entreprise met fin au contrat de travail d'un salarié avant l'âge normal de son départ en retraite ou lorsqu'un salarié accepte de percevoir des indemnités dans le cadre d'un départ volontaire.

Le Groupe comptabilise ces indemnités de fin de contrat de travail lorsqu'il est manifestement engagé à mettre fin au contrat de travail d'un ou de plusieurs membres du personnel s'il a un plan détaillé sans possibilité réelle de se rétracter ou s'il s'est engagé à accorder des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités payables plus de 12 mois après la clôture sont ramenées à leur valeur actualisée.

L'impact des « Autres éléments du résultat global non recyclable en résultat » au niveau du groupe sur les indemnités de fin de carrière est de (5) K€, net d'impôt, sur l'exercice 2016/2017, le taux d'actualisation étant passé de 1,47% à 1,46%.

- Intéressements et primes

Le Groupe comptabilise un passif et une charge au titre des intéressements et des primes, sur la base d'une formule qui tient compte du Résultat net – Part du Groupe, après certains ajustements. Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il a une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il existe une obligation implicite.

- Plan d'actions et assimilés

Le Groupe applique la norme IFRS 2 aux plans d'actions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie (cash-settled).

Le coût total des avantages dépend de la juste valeur des actions attribuées et du nombre d'actions qui seront finalement émises, en conséquence des plans mis en place.

Le nombre d'actions qui sera finalement émis à la fin de la période d'acquisition dépend de conditions de présence et de l'atteinte de conditions de performance propres au Groupe, dont la réalisation est nécessaire à l'obtention du bénéfice de ces plans.

La valeur actualisée de l'engagement, au coût des fonds propres, est étalée sur la période d'acquisition des droits au cours de laquelle les services sont rendus. Elle est comptabilisée en « Résultat Opérationnel Courant », en contrepartie des « Autres passifs non courants ».

Les conditions de performance sont prises en compte, conformément aux positions de l'IFRIC, uniquement pour évaluer la probabilité d'émission des instruments.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites (equity settled), la juste valeur des services rendus en échange de ces instruments est comptabilisée en charges sur la durée d'acquisition des droits en contrepartie des réserves sur la base de la valeur des instruments au moment de leur attribution.

Aucune charge n'est in fine comptabilisée lorsque l'octroi des instruments est soumis à une condition autre qu'une condition de marché qui ne sera pas remplie.

13) Subventions d'investissement

Conformément à la norme IAS 20 « Comptabilisation des subventions publiques », les subventions d'investissement sont inscrites au passif au poste « produits constatés d'avance ». Elles sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent et sont donc présentées en produits d'exploitation.

14) Information sectorielle

Selon la norme IFRS 8, les résultats des secteurs opérationnels (qui correspondent aux UGT) présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel des opérations puis réconcilié au résultat du Groupe.. Le principal décideur opérationnel a été identifié comme étant le Directeur Général.

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité. Un secteur géographique est un groupe d'actifs et d'opérations engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposé à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels le Groupe opère.

15) Reconnaissance des revenus

Les produits des activités ordinaires correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et des services vendus dans le cadre habituel des activités du Groupe. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où les risques et avantages importants inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

16) Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la Société non versées sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la Société.

17) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, déduction faite des actions auto-détenues figurant en diminution des capitaux propres.

Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice ainsi que ceux des exercices antérieurs précédemment publiés sont ajustés, s'il y a lieu, des opérations de distribution d'actions gratuites.

Le résultat par action dilué est calculé en prenant en compte le nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, majoré de l'effet de dilution induit par l'exercice probable des options de souscription, des options d'achat d'actions et de tout autre instrument dilutif.

Cet effet dilutif est calculé plan par plan en ne retenant que les plans dont le prix d'exercice est inférieur à la juste valeur de l'action. Il correspond au différentiel entre le nombre d'actions émises suite aux levées probables d'options et le nombre d'actions qui auraient été émises au cours moyen du marché.

18) Gestion des risques

- Risque de liquidité

Le financement du groupe OENEO est réalisé dans le cadre d'une politique de groupe mise en œuvre par la direction financière. La gestion de trésorerie des sociétés françaises est centralisée au siège. Pour les sociétés étrangères, la gestion de trésorerie est effectuée localement en liaison avec le siège, dont l'autorisation est nécessaire pour toute mise en place de financements significatifs.

Dans le cadre du respect des dispositions législatives et réglementaires, les filiales du Groupe ont signé une convention de trésorerie avec la Société de manière à centraliser les excédents de trésorerie et à couvrir les besoins des différentes filiales aux meilleures conditions. Certaines filiales installées à l'étranger se financent localement.

Au 31 mars 2017, le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité (cf note 10 aux états financiers consolidés) et considère, compte tenu notamment du respect de ses covenants bancaires, être en mesure de faire face à ses échéances à venir, dans un horizon de 12 mois de la publication de ces documents.

- Risque de taux

Les instruments financiers utilisés sont adossés aux différents moyens d'endettement (emprunts / concours bancaires). Le groupe applique les principes comptables de la comptabilité de couverture.

Sensibilité au risque de taux (cf également note 10 aux états financiers consolidés) :

La dette du groupe OENEO libellée à taux variable représente 25,23 % de la dette globale.

Le 20 novembre 2014, Oeneo a souscrit à deux couvertures de taux (option swap) sur 4 M€ de lignes moyen terme et pour une durée de 60 mois (cf note 10 : Emprunts et dettes financières).

En date du 21 novembre 2014 et du 25 février 2015, Diam France a souscrit a deux couvertures de taux (option swap) sur 17 M€ de lignes long terme et pour une durée de 84 mois (cf note 10 : Emprunts et dettes financières).

Au 31 Mars 2017, les swap utilisés ont une juste valeur négative (115 K€).

Toute variation à la hausse des taux d'intérêts se traduirait par un accroissement des charges d'intérêts. Une évolution de - 0.2%/+ 0.5% des taux d'intérêts impacterait le résultat financier de (170) K€ (manque à gagner) à 38 K€ (perte).

De ce fait, le groupe estime être faiblement exposé au risque de taux.

- Risque de crédit et de contrepartie

La Société ne réalise des opérations de couverture qu'avec des institutions bancaires de premier plan.

Il n'existe pas de risque de contrepartie sur l'instrument à la clôture. L'exposition maximale au risque de crédit concerne principalement les créances clients. Cependant, en raison du nombre important de clients et de leur implantation internationale, il n'y a pas de concentration du risque de crédit au titre des créances clients.

- Risque de change

Le Groupe gère de manière centralisée son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours de change, en mettant en place des couvertures par le biais d'opérations à terme et d'achat d'options d'achat ou de vente de devises. De ce fait, l'exposition du groupe est peu significative.

Lorsqu'il le juge nécessaire, pour se prémunir contre une évolution défavorable des cours de change, le groupe OENEO utilise des instruments de couverture (instruments optionnels et instruments à terme).

L'endettement en € représente 95 % de l'endettement du Groupe au 31 Mars 2017, il était de 95 % au 31 mars 2016.

Le groupe OENEO est exposé au risque d'évolutions défavorables des cours de change, tant sur ses actifs (comptes courants libellés en devises) que sur ses opérations commerciales (risque transactionnel). Le risque de change fait l'objet d'un suivi par la direction financière du Groupe. Au 31 Mars 2017, la position des principales créances et dettes susceptibles d'être

impactées par l'évolution des cours de change est de 12,9 M€. Une variation de +/- 10% des cours de change se traduirait par un impact de +/- 4,06 % sur ces en-cours.

Seule la direction financière du Groupe peut autoriser la conclusion des opérations de couverture pour des montants pouvant affecter les états financiers consolidés.

La position après couverture correspond au montant en devise sur lequel le Groupe est exposé à une évolution défavorable des cours.

- Risque sur actions

Les valeurs mobilières inscrites au bilan du Groupe sont constituées de SICAV de trésorerie acquises ponctuellement.

Le 6 juillet 2010, le Groupe a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à la société de Bourse Gilbert Dupont, qui porte sur 20.365 actions d'autocontrôle au 31 Mars 2017.

Par ailleurs, l'autocontrôle total du Groupe a diminué pour passer de 440.881 actions au 31 mars 2016 à 408.104 actions, soit 0,65 % de son capital.

En conséquence, le Groupe est très faiblement exposé au « risque sur actions ».

- Autres risques

Le groupe Oeneo distingue quatre aires de survenance de risques. Cette analyse recoupe l'ordre d'importance retenu quant aux conséquences de ces risques sur la rentabilité du Groupe :

- risques liés à la conception des produits : ces risques se situent au moment de la création des innovations et des inventions des nouveaux process industriels et marketing qui constitueront la richesse patrimoniale de demain ;
- risques liés à la fabrication des produits : ces risques se situent au moment de l'application industrielle des procédés inventés, et de leur fabrication en série ;
- risques liés à la commercialisation des produits : ces risques se situent au moment de la vente et de l'après-vente des produits auprès de la clientèle ;
- autres risques : cette aire de risques est plus restreinte que les trois précédentes, et se caractérise par son origine externe aux processus industriel et commercial.

Le groupe a actualisé sa cartographie des risques au cours de l'exercice 2013/2014, et l'a complétée depuis par des missions de contrôle interne portant sur la sécurité des personnes sur sites de production et le processus d'approvisionnement des matières premières. L'ensemble des risques recensés lors de son élaboration fait l'objet :

- d'un dispositif en place
- d'un plan d'action en cours ou identifié.

Ces risques ont été jugés comme ne présentant pas d'incidences opérationnelles significatives. Cette analyse est réactualisée régulièrement, soit dans sa globalité soit par l'ajout de missions spécifiques.

19) Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, qui sont continuellement mis à jour, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations comptables qui en découlent sont, par définition, rarement équivalentes aux résultats effectifs se révélant ultérieurement. Les estimations et les hypothèses risquant de façon importante d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante sont analysées ci-après.

- Evaluation des immobilisations incorporelles

Le Groupe a fait réaliser l'évaluation d'actifs incorporels, liée à l'acquisition du groupe Piedade et du groupe Vivelys, par des experts indépendants. Ils ont utilisé des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont eu un impact direct sur les valeurs de ces actifs.

Une baisse des valeurs d'utilité se traduirait par un impact en résultat.

- Evaluation des immobilisations corporelles

Le Groupe a fait réaliser l'évaluation de son patrimoine, lors de son passage aux normes IFRS et lors de l'acquisition du groupe Piedade, par des experts indépendants. Ils ont utilisé des hypothèses de flux futurs et de taux qui ont eu un impact direct sur les valeurs de ces actifs.

Une baisse des valeurs d'utilité se traduirait par un impact en résultat.

- Evaluation des goodwill (écarts d'acquisition)

Le Groupe soumet les goodwill à un test annuel de dépréciation, conformément à la méthode comptable exposée au § 4) Valeur recouvrable des immobilisations.

- Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (tels que les dérivés négociés de gré à gré) a été communiquée par l'établissement émetteur.

- Evaluation des impôts différés actifs

Comme indiqué ci-avant au § 11), les actifs d'impôt différé sur les déficits reportables ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer dans un délai raisonnable grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices suivants.

En particulier, le Groupe a activé pour les périmètres d'intégration fiscale français et portugaise, et pour Seguin Moreau Napa Cooperage située aux Etats-Unis, l'intégralité des pertes fiscales reportables sur la base des bénéfices prévisionnels du business plan établi par le Groupe.

- Opérations non courantes :

Les autres produits et charges opérationnels non courants correspondent aux charges et produits hors gestion courante du Groupe. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

Ces autres produits et charges opérationnels non courants comprennent les éléments suivants :

- le résultat des cessions d'immobilisations,
- les provisions ou dépenses de réorganisation et de restructuration, les coûts inhabituels de litiges avec les tiers.

- Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le Groupe comptabilise le CICE en réduction des charges de personnel.

B. Informations relatives au périmètre de consolidation

Sociétés dans le périmètre de consolidation au 31 Mars 2017

Société	Pays	Méthode de consolidation	Mars 2017		Mars 2016	
			% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
OENEO	France	Globale	Mère	Mère	Mère	Mère
Sabate South Africa	Afrique du Sud	Globale	100	100	100	100
Enodev Argentine	Argentine	Globale	100	100	100	100
Oeneo Australasia	Australie	Globale	100	100	100	100
Diamant Closures PTY LTD	Australie	Globale	100	100	100	100
Industrial Oeneo Sudamericana	Chili	Globale	100	100	100	100
Vivelys Chili	Chili	Globale	100	100	100	100
Beijing Vida	Chine	Mise en équivalence	35	35	35	35
Diam Corchos SA (ex Corchos de Merida)	Espagne	Globale	100	100	100	100
Diamant Technologie (1)	Espagne	Fusionnée	-	-	100	100
Discosaga	Espagne	Mise en équivalence	50	50	50	50
Piedade Corcho	Espagne	Globale	100	100	100	100
Diam Closures USA (ex Oeneo Closures USA)	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Seguin Moreau Napa Cooperage	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Vivelys USA	Etats-Unis	Globale	100	100	100	100
Diam Bouchage (ex Oeneo Bouchage)	France	Globale	100	100	100	100
Sambois	France	Globale	100	100	100	100
Seguin Moreau & CIE	France	Globale	100	100	100	100
Boise France	France	Globale	100	100	100	100
Diam France	France	Globale	100	100	100	100
Vivelys SAS	France	Globale	100	100	100	100
Piedade France	France	Globale	100	100	100	100
Société de Transformation Argonnaise du Bois	France	Globale	100	100	100	100
Diam Sugheri	Italie	Globale	80	80	80	80
Piedade SA	Portugal	Globale	100	100	100	100
Pietec	Portugal	Globale	100	100	100	100
Pietec Master (2)	Portugal	Liquidée	-	-	100	100
Sà & Sobrinho	Portugal	Globale	100	100	100	100

(1) Diamant technologie a été fusionnée avec Diam Corchos

(2) Le 30 Septembre 2016, la société Pietec Master n'ayant plus d'activité, cette dernière a été liquidée.

Pour rappel, le groupe Oeneo a procédé, le 15 septembre 2015, à l'acquisition de 100% du Groupe portugais Piedade, producteur de référence de bouchons en liège.

La juste valeur définitive des actifs acquis identifiables et passifs pris en charge liés à l'acquisition du périmètre Piedade est détaillée ci-dessous :

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur
Immobilisation incorporelles	1 734
Immobilisations corporelles	17 925
Actifs financiers courants et non courants	627
Actifs d'impôts différés	1 529
Autres actifs courants et non courants	647
Stocks	8 984
Clients et autres débiteurs	12 929
Créances d'impôts	1 177
Trésorerie et équivalents de trésorerie	874
Emprunts	(22 298)
Autres passifs non courant	(1 909)
Concours bancaires	(256)
Passifs d'impôts différés	(1 579)
Provisions	(1 616)
Dette d'impôts	(1 062)
Fournisseurs et autres créanciers	(15 786)
Actifs nets acquis (100%)	1 919

Conformément à IFRS 3, les coûts liés à l'acquisition du groupe Piedade ont été constatés en charges non courantes, à hauteur de (597)K€ au 31 mars 2016 et (75)K€ au 31 mars 2017.

Le regroupement définitif au 30 septembre 2016 a conduit le groupe Oeneo à constater des immobilisations incorporelles (relations clients) pour un montant de 1 734 K€ et une réévaluation des immobilisations corporelles à hauteur de 1 178 K€.

Impact de cette acquisition sur la trésorerie au 31 mars 2016 :

<i>En milliers d'euros</i>	Juste valeur
Prix d'acquisition versé en numéraire (1)	(33 711)
Trésorerie et équivalents de trésorerie des filiales acquises	617
Trésorerie décaissée au titre de l'acquisition	(33 094)

(1) Ce prix correspond au prix d'acquisition du groupe Piedade par Oeneo.

Détermination définitive du goodwill au 30 septembre 2016:

<i>En milliers d'euros</i>	
Montant versé en numéraire	30 511
Complément de prix payé	3 000
Prix d'achat des 66% de titres GPEL	200
Juste valeur des actifs nets acquis	(1 919)
Goodwill	31 792

L'acquisition du périmètre Piedade fait ressortir un écart d'acquisition définitif de 31 792 K€.

C. Evenements significatifs au 31 mars 2017

Conformément à l'annonce du Groupe le 6 septembre dernier, le Conseil d'administration, réuni le 5 septembre, a nommé :

- M. François Morinière à la Présidence du Conseil d'administration, à effet du 1^{er} octobre 2016, en remplacement de M. Marc Hériard Dubreuil ;
- M. Nicolas Hériard Dubreuil aux fonctions de Directeur Général, à effet du 1^{er} octobre 2016.

Le changement de gouvernance initié au premier semestre de l'exercice 2016/2017 n'a pas d'influence significative sur la situation financière ou la performance du groupe.

D. Comparabilité des comptes

Compte tenu de l'allocation définitive du prix d'acquisition (confère 5.5.B Groupe Piedade) et des modifications de la juste valeur des actifs et passifs des entités acquises, le bilan au 31 mars 2016 a été retraité de manière rétrospective.

Le compte de résultat n'a pas été retraité compte tenu de l'impact non significatif de ces modifications (51 K€ net d'impôts).

- Bilan Actif

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2016 publié	Ajustements	31/03/2016 retraité
Ecarts d'acquisition	43 365	2 653	46 018
Immobilisations incorporelles	4 569	(1 766)	2 803
Immobilisations corporelles	117 845	(942)	116 904
Immobilisations financières	545	135	680
Impôts différés	5 605	204	5 809
Autres actifs long terme	-	-	-
Total Actifs Non Courants	171 929	284	172 213
Stocks et en-cours	103 902	-	103 902
Clients et autres débiteurs	61 555	-	61 555
Créances d'impôt	3 805	-	3 805
Autres actifs courants	2 664	99	2 763
Trésorerie et équivalents de trésorerie	52 278	-	52 278
Total Actifs Courants	224 204	99	224 303
Actifs destinés à être cédés	1 238	-	1 238
Total Actif	397 371	383	397 754

- Bilan Passif

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2016 publié	Ajustements	31/03/2016 retraité
Capital apporté	61 615	-	61 615
Primes liées au capital	12 214	-	12 214
Réserves et report à nouveau	89 563	-	89 563
Résultat de l'exercice	23 497	-	23 497
Total Capitaux Propres (Part du Groupe)	186 889	-	186 889
Intérêts minoritaires	102	-	102
Total Capitaux Propres	186 991	-	186 991
Emprunts et dettes financières	105 942	-	105 942
Engagements envers le personnel	3 240	-	3 240
Autres provisions	292	636	929
Impôts différés	3 911	(253)	3 658
Autres passifs non courants	13 870	-	13 870
Total Passifs non courants	127 255	383	127 639
Emprunts et concours bancaires (part <1 an)	21 310	-	21 310
Provisions (part <1 an)	787	-	787
Fournisseurs et autres crédeurs	54 756	-	54 756
Autres passifs courants	6 272	-	6 272
Total Passifs courants	83 125	-	83 125
Total Passif	397 371	383	397 754

E. Notes aux états financiers

NOTE 1 : Écarts d'acquisition

Test de dépréciation

Les écarts d'acquisition sont affectés aux unités génératrices de trésorerie du groupe, qui sont les deux divisions du groupe, à savoir Bouchage et Elevage.

L'écart d'acquisition définitif du groupe Piedade a été affecté à l'unité génératrice de trésorerie Bouchage en raison des synergies apportées par ce regroupement. Cette acquisition n'a donc pas d'impact sur la structure du reporting interne et la communication financière.

La valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie a été déterminée sur la base des valeurs d'utilité. Ces calculs sont effectués à partir de la projection de flux de trésorerie basés sur les business plan à cinq ans approuvés par la Direction Générale du Groupe. Au-delà, les flux de trésorerie sont extrapolés à partir des taux de croissance estimés.

Le taux d'actualisation est de 7,2% pour les deux divisions du Groupe, et le taux de croissance à l'infini est de 1,50%. Les test menés sur les deux unités génératrices de trésorerie ne font pas ressortir de perte de valeur, aucune dépréciation n'a donc été constatée. Par ailleurs, concernant l'activité Bouchage, il convient de rappeler que, préalablement à l'acquisition du groupe Piedade, les écarts d'acquisition étaient intégralement dépréciés depuis 2004.

Écarts d'acquisition positifs nets - Bouchage

Au 31 mars 2017, l'écart d'acquisition net comptable s'élève à 31 792 K€.

Ecarts d'acquisition positifs nets - Elevage

Au 31 mars 2017, l'écart d'acquisition net comptable s'élève à 14 277 K€ contre 14 226 K€ au précédent exercice. La variation de l'écart d'acquisition s'explique par :

- un effet de change positif de +51 K€ portant sur l'écart d'acquisition constaté en US Dollar suite au rachat de Fine Northern Oak par SMNAPA.

Analyse de sensibilité :

Le Groupe a effectué des analyses de sensibilité de la valeur d'utilité des UGT Elevage et Bouchage en faisant varier les hypothèses clés suivantes :

- taux d'Ebit minoré de 1 % (Ebit : résultat avant charges financières et impôts)
- taux d'actualisation majoré de 1 point à 8,2 %
- taux de croissance minoré de 0,5 point à 1%

L'utilisation d'un taux d'actualisation de 8,2% (au lieu de 7,2%), ou d'un taux d'Ebit minoré de 1%, ou d'un taux de croissance à l'infini minoré de 0,5 point, mènerait pour chaque UGT à une égalité entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

La dégradation simultanée de deux de ces variables sur trois, mènerait également à une égalité entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.

NOTE 2 : Immobilisations et amortissements

2.1. Détail de l'actif immobilisé

En milliers d'euros	Notes	31/03/2017			31/03/2016 retraité (*)
		Brut	Amortissement Provision	Net	Net
Frais de développement		1 288	(1 005)	283	199
Brevets		6 553	(4 549)	2 004	131
Autres immobilisations incorporelles		3 221	(757)	2 464	2 473
Immobilisations incorporelles en cours		138	-	138	-
Total des immobilisations incorporelles		11 200	(6 311)	4 889	2 803
Terrains		6 721	(43)	6 678	6 584
Constructions		61 233	(25 615)	35 618	36 202
Inst. Techniques, mat. et outillage		153 500	(88 846)	64 654	66 484
Matériel de transport		1 134	(863)	271	165
Mob. Matériel de bureau et informatique		2 748	(2 208)	540	333
Autres immobilisations corporelles		5 811	(4 323)	1 488	1 317
Immobilisations corporelles en cours (1)		5 459	-	5 459	5 360
Avances et acomptes sur immobilisations		646	-	646	459
Total des immobilisations corporelles		237 252	(121 898)	115 354	116 904
Titres mis en équivalence		476	-	476	335
Autres actifs financiers		245	(1)	244	345
Total immobilisations financières		721	(1)	720	680
Total des actifs immobilisés		249 173	(128 210)	120 963	120 387

(*) retraité de l'affectation définitive du goodwill Piedade (cf Note 5.5.D « Comparabilité des comptes »).

(1) Correspondent principalement aux matériels de production de bouchage et d'élevage (mouleuse etc..) en cours d'installation dans nos sites français, espagnols et portugais.

2.2. Variation des actifs immobilisés

En milliers d'euros	Immobilisations - Valeurs nettes			Total
	Incorporelles	Corporelles	Financières	
Valeur au 31 Mars 2016 retraité (*)	2 803	116 904	680	120 386
Augmentations - en valeur brute (1)	582	12 514	43	13 139
Variations de périmètre	-	-	-	-
Résultats des sociétés mises en équivalence	-	-	7	7
Cession en valeur nette	(1)	(68)	(4)	(73)
Dotations aux amortissements et provisions	(510)	(12 303)	-	(12 813)
Reclassements (2)	1 961	(1 958)	(6)	(3)
Variations de change	54	266	-	320
Valeur au 31 Mars 2017	4 889	115 354	720	120 963

(*) retraité de l'affectation définitive du goodwill Piedade (cf Note 5.5.D « Comparabilité des comptes »).

(1) Ces montants incluent notamment les coûts relatifs aux améliorations des outils de production de l'activité Bouchage à hauteur de 3M€ et des outils de production des merranderies à hauteur de 0,9M€ ;

(2) Ces montants correspondent principalement à la mise en service d'un ERP.

2.3. Variation des titres de participation non consolidés

En milliers d'euros	Mars 2017			Mars 2016
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette
S.A.O.R.E.C.O (Organisation Economique du Cognac)	68	-	68	68
Total des titres de participation au 31 Mars 2017	68	-	68	68

2.4. Actifs destinés à être cédés

L'immeuble Victoria a été cédé le 21 mars 2017 pour un montant de 1.050 K€, générant ainsi un moins value de cession de 100 K€, compte tenu d'une valeur nette de 1.150 K€ au bilan.

Cette moins value a été enregistrée en résultat non courant.

NOTE 3 : Autres actifs courants et autres actifs long terme

3.1. Autres actifs courants

En milliers d'euros	Mars 2017	Mars 2016 retraité (*)
Prêts, cautionnements	355	576
Charges constatées d'avance	2 266	2 187
Total des autres actifs courants	2 621	2 763

(*) retraité de l'affectation définitive du goodwill Piedade (cf Note 5.5.D « Comparabilité des comptes »).

NOTE 4 : Impôts différés

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles et que les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

La ventilation de l'impôt (exigible et différé) au compte de résultat est présentée en note 18.

4.1 Variation des impôts différés actif et passif

En milliers d'euros	Mars 2016 retraité (*)	Résultat	Variation de change	Autres mouvements	Variation de périmètre	Mars 2017
Marge interne sur stock	1 847	41				1 888
Autres différences temporelles	1 796	(319)	(1)	88		1 564
Provisions non déductibles	396	(44)				352
Retraites	365	55				420
Provisions réglementées	(2 030)	273				(1 757)
Crédit-Bail	(680)	(437)				(1 117)
Amortissement fiscal accéléré	(3 230)	324				(2 906)
Limitation des impôts différés	-	-				-
Activation des reports déficitaires (1)	5 179	(1 701)				3 478
Provisions internes	-	11				11
IAS 16 - Immobilisations corporelles	(1 307)	149	(8)			(1 166)
IAS 18 - Revenus	196	(68)	1			129
IAS 19R - Retraites	3	1		1		5
IAS 20 - Subventions	14	(1)				13
IAS 38 - Immobilisations incorporelles (2)	(649)	33	(18)			(634)
IAS 32/39 - Instruments financiers	85	-		(44)		41
CVAE	(53)	19				(34)
Prime sur dividendes	206	14				220
Financement Long Terme	-	68		(68)		-
Autres	13	(8)				5
Total des impôts différés Nets	2 151	(1 590)	(26)	(23)		512
Dont:						
Impôts différés actif	5 809					4 231
Impôts différés passif	(3 658)					(3 719)

(1) Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe et mentionnés précédemment, les reprises d'impôts différés actifs sur l'exercice s'élèvent à 1 701 K€ et se répartissent principalement ainsi :

- ✓ (1876) K€ ont été consommés au cours de l'exercice sur le périmètre d'intégration fiscale français, Seguin Moreau et Diam Bouchage.
- ✓ 152 K€ d'impôt différés actif ont été reconnus au cours de l'exercice sur l'entité Vivelys SAS sur la base d'un tax planning à 5 ans.

Le Groupe dispose, à la clôture du 31 mars 2017, de déficits fiscaux reportables sur les bénéfices fiscaux futurs des sociétés ayant généré ces déficits, composés de 10,1 M€ en France et 1,2 M€ au Portugal.

(2) Dont impôts différés passif sur les écarts d'évaluation lié à l'entrée dans le périmètre de consolidation du sous-groupe Piedade pour 347 K€ au 31 mars 2017 sur les relations contractuelles clients identifiées lors de la prise de contrôle du Groupe.

(*) Retraité de l'affectation définitive du goodwill Piedade (cf note 5.5.D « Comparatibilité des comptes »)

4.2 Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	37 296	32 678
Charge d'impôt théorique à 33,33%	12 431	10 892
Charges non déductibles et produits non imposables (1)	404	210
Différences de taux sur sociétés étrangères	(1 433)	(795)
Différences de taux sur sociétés françaises	(263)	
Différences de taux sur opérations taxées à taux réduit	(1 045)	(897)
Déficits non activés	13	108
Utilisation de déficits non activés		(247)
Déficits activés sur les exercices futurs	(331)	(709)
Crédit d'impôts	18	(27)
CVAE	936	832
Autres	114	(320)
CHARGE D'IMPÔT REEL	10 844	9 047
Taux d'impôt effectif	29,07%	27,68%

La ventilation de la charge d'impôt entre partie exigible et différée figure en note 18

- (1) Le poste « Charges non déductibles et produits non imposables » inclut le CICE, enregistré en charges de personnel (cf note 15), non imposable, générant ainsi une économie d'impôt de (212)K€.

Il existe une convention d'intégration fiscale entre Oeneo et les sociétés suivantes : Seguin Moreau & Cie, Sambois, Stab, Diam Bouchage, Diam France, Boisé France et Vivelys SAS.

Chaque société filiale constate son impôt comme si elle était imposée seule. Les économies d'impôts réalisées par le groupe à raison de l'intégration fiscale et liées aux déficits et aux moins-values sont comptabilisées et conservées dans la société Oeneo.

En contrepartie, la filiale bénéficiera de ses déficits reportables l'exercice où elle redeviendra bénéficiaire et la société OENEO supportera alors la charge d'impôt à concurrence du montant des déficits ou moins values précédemment transférés.

En cas de sortie du Groupe d'intégration fiscale de la filiale, aucune indemnisation ne sera accordée par la société OENEO à sa filiale au titre de tous les surcoûts fiscaux dont son appartenance au groupe aurait été la cause. En particulier, les déficits fiscaux subis pendant l'intégration fiscale et non utilisés par la filiale restent acquis à la société OENEO en sa qualité de société tête de Groupe.

Une convention d'intégration fiscale espagnole existait entre Diam Corchos SA et Diamant Technologie (fusionnée au cours de l'exercice).

NOTE 5 : Stocks et en-cours

<i>En milliers d'euros</i>	Matières premières	En-cours	Produits finis et marchandises	Total
Valeurs nettes au 31 Mars 2015	54 193	6 974	22 263	83 430
Variations de l'exercice	17 370	2 536	632	20 538
Dot. / Rep. aux provisions	(667)	(367)	968	(66)
Solde net à la clôture	70 896	9 143	23 863	103 902
Valeurs brutes	72 852	9 733	25 212	107 797
Provisions	(1 956)	(590)	(1 349)	(3 895)
Valeurs nettes au 31 Mars 2016	70 896	9 143	23 863	103 902
Variations de l'exercice	11 042	688	(3 452)	8 278
Dot. / Rep. aux provisions	830	16	809	1 655
Solde net à la clôture	82 768	9 847	21 220	113 835
Valeurs brutes	83 894	10 421	21 760	116 075
Provisions	(1 126)	(574)	(540)	(2 240)
Valeurs nettes au 31 Mars 2017	82 768	9 847	21 220	113 835

NOTE 6 : Clients et autres débiteurs

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Fournisseurs débiteurs	243	311
Clients et comptes rattachés	63 256	61 064
Créances sociales et fiscales	5 421	6 145
Autres créances	2 254	1 245
Provisions	(6 340)	(7 210)
Total des clients et comptes rattachés	64 834	61 555

Créances non réglées

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			< 1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	61 064	43 724	5 366	2 121	2 644	7 209
Total au 31 Mars 2016	61 064	43 724	5 366	2 121	2 644	7 209

<i>En milliers d'euros</i>	Valeur au bilan	Dont actifs financiers ni impayés ni dépréciés à la date de clôture	Dont actifs financiers impayés mais non dépréciés à la date de clôture			Dont actifs financiers dépréciés
			< 1 mois	1-3 mois	Au-delà de 3 mois	
Créances clients	63 256	46 434	5 491	2 605	2 386	6 340
Total au 31 Mars 2017	63 256	46 434	5 491	2 605	2 386	6 340

NOTE 7 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie nette est détaillée dans la note 20 – Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier.

La trésorerie active s'élève à 67 353 K€ au 31 Mars 2017.

NOTE 8: Capital apporté

8.1 Composition du capital apporté

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action	Montant du capital apporté	Valeur de la prime d'émission	Total
Au 31 Mars 2015	60 296 942	1	60 297	6 803	67 100
Augmentation de capital (1)	1 317 613	1	1 318	5 410	6 728
Au 31 Mars 2016	61 614 555	1	61 615	12 213	73 829

(1) L'augmentation de capital résulte de la conversion de 1 859 ORA qui a donné lieu à l'émission de 55 770 actions et de la quote part des dividendes Oeneo payée en action nouvelles pour 1 261 843 actions ordinaires de 1€ le nominal.

<i>En milliers d'euros</i>	Nombre d'actions ordinaires	Valeur nominale de l'action	Montant du capital apporté	Valeur de la prime d'émission	Total
Au 31 Mars 2016	61 614 555	1	61 615	12 213	73 829
Augmentation de capital (1)	1 289 631	1	1 290	6 429	7 719
Au 31 Mars 2017	62 904 186	1	62 904	18 642	81 548

(1) L'augmentation de capital résulte de la conversion de 6200 ORA qui a donné lieu à l'émission de 186 000 actions et de la quote part des dividendes Oeneo payée en action nouvelles pour 1 103 631 actions ordinaires de 1€ le nominal.

8.2 Attribution d'actions gratuites

Plan n°9 du 23 juillet 2014

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (86 962 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 24 juillet 2016.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2014 ressort à 381 milliers d'euros. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 62 K€.

Plan n°10 du 22 juillet 2015

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (107 425 actions).

Les actions gratuites seront définitivement acquises et attribuées, à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date d'attribution, aux bénéficiaires qui seront toujours salariés ou

mandataires sociaux du Groupe ou d'une des sociétés liées à l'expiration de la période d'acquisition soit le 22 juillet 2017.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2015 ressort à 700 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 370 K€.

Plan n°11 du 25 juillet 2016

Des actions gratuites ont été attribuées aux cadres dirigeants et collaborateurs (116 800 actions). L'attribution des actions sera définitive aux termes d'une période d'un an, soit le 25 juillet 2017.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2016 ressort à 974 K€. Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 694 K€.

Plan n°12 du 5 septembre 2016 (date d'effet : 1^{er} octobre 2016)

Des actions gratuites ont été attribuées à un cadre dirigeant (45 872 actions).

L'attribution des actions sera définitive aux termes d'une période d'un an, soit le 1^{er} octobre 2017.

La juste valeur des actions gratuites attribuées en 2016 ressort à 380 K€.

Les droits acquis sont constatés au compte de résultat (charges de personnel) en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 380 K€.

La charge totale relative aux droits acquis des plans 9 à 12 s'élève à 1 506 K€ au 31 mars 2017 (Cf 4. Tableau de variations des capitaux propres consolidés).

	Actions gratuites (unité)
Au 31 Mars 2015	175 113
Octroyés	107 425
Attribués	(88 151)
Caduques	-
Au 31 Mars 2016	194 387
Octroyés	162 172
Attribués	(86 962)
Caduques	-
Au 31 Mars 2017	269 597

8.3 Obligations Remboursables en Actions

Au cours de la période 2016/2017, les 6200 ORA restantes ont été converties, conformément aux termes du contrat initial de 2009.

NOTE 9 : Réserves et report à nouveau

<i>En milliers d'euros</i>	Réserve légale	Réserve de consolidation Groupe	Réserve de conversion Groupe	Total part du Groupe
Solde au 31 Mars 2015	4 912	69 103	3 441	77 456
Ecarts de conversion	-	-	(972)	(972)
Ecarts actuariels net d'impôt	-	17	-	17
Impôts différés sur les frais de souscription ORA (equity)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers	-	(88)	(99)	(187)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	4 912	69 019	2 370	76 301
Affectation de résultat	1 165	19 916	-	21 081
Dividendes	-	(7 289)	-	(7 289)
ORA	-	(59)	-	(59)
Titres d'autocontrôle et paiements en action	-	(464)	-	(464)
Variation de périmètre	-	(8)	-	(8)
Solde au 31 Mars 2016	6 077	81 115	2 370	89 563
Ecarts de conversion	-	-	1 099	1 099
Ecarts actuariels net d'impôt	-	(5)	-	(5)
Impôts différés sur les frais de souscription ORA (equity)	-	(13)	-	(13)
Autres instruments financiers	-	199	-	199
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	6 077	81 296	3 469	90 843
Affectation de résultat	132	23 365	-	23 497
Dividendes	-	(7 989)	-	(7 989)
ORA	-	(209)	-	(209)
Titres d'autocontrôle et paiements en action	-	1 042	-	1 042
Solde au 31 Mars 2017	6 209	97 508	3 469	107 187

NOTE 10 : Emprunts et dettes financières

10.1 Ventilation des emprunts et dettes financières selon la nature du financement

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Dettes bancaires > 1 an (a)	75 887	89 056
Crédit-bail (b)	9 844	13 286
Instruments financiers (d)	115	208
Autres dettes financières (e)	4 090	3 392
Emprunts et dettes financières - Non Courant	89 936	105 942
Dettes bancaires < 1 an (a)	20 373	14 699
Concours bancaires < 1 an (c)	2 063	1 686
Crédit-bail (b)	3 433	3 400
Autres dettes financières (e)	1 565	1 525
Emprunts et dettes financières - Courant	27 434	21 310
Total des emprunts et dettes financières	117 370	127 252

Ils se décomposent en :

(a) Dettes bancaires

Le groupe dispose de 96,3 M€ d'emprunts auprès d'établissements bancaires répartis comme suit :

- 20,6 M€ au titre du financement des investissements en Espagne, dont 12,0 M€ renouvelés au cours de l'exercice,
- 10,5 M€ au titre du financement des investissements de Diam France, dont 5,7 M€ concerne Diamant III,
- 6,3 M€ de crédit court terme chez Seguin Moreau Napa Cooperage (*),
- 3,6 M€ au titre du financement des acquisitions Vivelys sur l'exercice 2014/2015,
- 1,0 M€ de financement chez Boisé France,
- 1,8 M€ au titre des investissements de l'année chez Seguin Moreau France (***),
- Et 52,5 M€ de financement provenant de l'acquisition de PIEDADE SA (**).

Le groupe est soumis à des covenants relatifs à la ligne de crédit court terme aux Etats Unis (*), aux emprunts concernant l'acquisition du groupe Piedade (**), et aux emprunts concernant les investissements chez Seguin Moreau France (***).

L'ensemble de ces covenants est respecté au 31 mars 2017.

Notes :

Aux Etats-Unis : Seguin Moreau Napa Cooperage dispose d'une ligne de crédit pour un montant maximal de 9,0 MUSD dont l'échéance est au 21 janvier 2018.

Enfin, en France, le Groupe dispose d'une enveloppe totale d'autorisation court terme, en bilatéral, de 33 M€, accordée jusqu'au 30 mai 2018 (dont 5 M€ confirmés jusqu'au 30 mai 2018 et 7M€ confirmés pour une durée indéterminée), ainsi qu'une enveloppe supplémentaire de RCF (Crédit facility) d'un montant de 50 M€ pour une durée maximum de 7 ans, soit au total une possibilité de 83 M€. Au 31 mars 2017, ces enveloppes ne sont pas utilisées.

(b) Crédit-bail

La dette de crédit-bail est principalement constituée du financement du matériel de l'usine Diamant III mis en place au cours de l'exercice 2014/2015 à hauteur de 18,5 M€ et restant à rembourser à la clôture de l'exercice 2016/2017 pour 13,2 M€.

(c) Concours bancaires courants

Au 31 Mars 2017, le solde des concours bancaires provient principalement de la ligne d'affacturage au Portugal à hauteur de 0,9 M€, d'un tirage spot sur Vivelys de 0,6 M€ et de 0,4 M€ de concours bancaires sur OENEO SA

Note :

En Espagne : Une ligne d'affacturage du poste clients, non utilisée, a été négociée pour un montant total de 3,5 M€ au taux de EURIBOR 1 mois plus marge

En Italie : la filiale italienne dispose en source de financement court terme d'une ligne d'escompte de son poste clients pour un montant de 180 K€, et d'un contrat d'affacturage de son poste clients pour un montant maximum de 700 K€, non utilisé.

(d) Instruments financiers

Une nouvelle couverture de taux SWAP a été mise en place chez les sociétés Oeneo et Diam France. La valorisation de l'option SWAP ressort à (115) K€ au 31 Mars 2017 et a été qualifiée de couverture de flux de trésorerie, répartis comme suit :

- Oeneo : 11 K€
- Diam France : 104 K€.

(e) Autres dettes financières

Au 31 mars 2017, les autres dettes financières représentent 5.655 K€ et sont essentiellement composées :

- de dettes de 2.000 K€ auprès de Oséo et de 150 K€ auprès du FEDER;
- d'une dette relative à la participation des salariés pour 1.158 K€.
- d'une dette concernant l'intégration des sociétés PIEDADE, pour 1.711 K€ (IAPMEI).

10.2 Echéancier des dettes financières

L'échéancier des dettes financières inscrites au bilan est le suivant :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Dettes à moins d'un an	27 434	21 310
Dettes de 1 à 5 ans	83 830	86 737
Dettes à plus de cinq ans	6 106	19 205
Total des emprunts et dettes financières	117 370	127 252

L'augmentation de la dette à moins d'un an s'explique par le financement des investissements de l'année, et l'utilisation de la ligne de crédit aux Etats-Unis.

10.3 Répartition par nature de taux

La répartition par nature de taux des emprunts et dettes financières est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017		
	Zone euro	Autres	Total
Taux fixe	87 756	-	87 756
Taux variable	23 251	6 363	29 614
Total par taux	111 007	6 363	117 370

La position nette de la dette à taux variable est la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Niveau de dette à taux variable MLT	20 030	23 397
Niveau de dette à taux variable CT	9 584	16 760
Total dettes à taux variable	29 614	40 158
SWAP de taux en place	(13 965)	(19 539)
Position nette après gestion	15 649	20 619

10.4 Répartition par devise

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
EUR	111 007	121 368
USD	6 363	5 884
Total	117 370	127 252

NOTE 11 : Engagements envers le personnel

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Provisions pour engagements de retraite	3 093	3 155
Provisions pour médailles du travail	85	85
Total des engagements envers le personnel	3 178	3 240

Les engagements des sociétés françaises du groupe OENEO en matière de retraite sont provisionnés sur la base de la méthode des coûts au prorata de l'ancienneté. Le Groupe calcule la provision en tenant compte de la rotation des effectifs, de l'espérance de vie, de l'évolution des salaires et d'une actualisation des sommes à verser.

Les autres critères retenus pour le calcul sont :

- Taux annuel de revalorisation des salaires : 2,0% Non-Cadres
2,5% Cadres
- Taux annuel d'inflation: 2,0%
- Taux d'actualisation Ibox AA10+ : 1,46%

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Modalités de départ volontaire en retraite : 100%
- Taux de mortalité réglementaire prescrite par le Code des assurances : INSEE 2012-2014.

L'impact en compte de résultat sur l'exercice des engagements envers le personnel s'élève à 67 K€.

L'impact en réserves sur l'exercice des écarts actuariels (application de la norme IAS 19 Révisé) des engagements de retraites envers le personnel s'élève à (8) K€ avant impôts. Par ailleurs la provision pour retraite au titre du coût de départ des fondateurs de la filiale Pietec s'élève à 1 687 K€.

NOTE 12 : Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	Note	Mars 2016 retraité (*)	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reclass	Ecart de conv.	Var. de périmètre	Mars 2017
Litiges	[a]	636	-	-	-	282	-	-	918
Restructurations		293	-	-	-	(282)	-	-	11
Total des provisions non courantes		929							929
Litiges	[a]	777	915	(561)	(90)	-	-	-	1 041
Restructurations		10	29	(32)	-	-	1	-	8
Risques fiscaux	[b]	-	244	-	-	-	6	-	250
Total des provisions courantes		787	1 188	(593)	(90)		7		1 299

(*) retraité de l'affectation définitive du goodwill Piedade (cf Note 5.5.D Comparabilité des comptes) réalisée à la clôture du 30 septembre 2016.

Note (a) : Le Groupe provisionne de manière systématique tout litige avec un tiers dès lors que celui-ci est d'ordre légal ou contractuel (responsabilité civile pour les dommages causés à autrui ou non-satisfaction d'une obligation contractuelle antérieure à la date de clôture, même si ces dommages sont découverts postérieurement à cette date de clôture). Les procédures de suivi des litiges, en particulier celles relatives aux litiges clients, ont été renforcées par le Groupe depuis 2002. Toutes les réclamations clients sont répertoriées dans une base de données qui permet leur identification et leur suivi individualisé.

Les provisions constituées comprennent tout d'abord les indemnités éventuelles ou les coûts de réparation du préjudice subis par les clients, pour les montants que le Groupe estime pouvoir avoir à supporter in fine suite à une transaction ou à un jugement, et en prenant en compte l'évolution des taux de change. Elles comprennent les contentieux envers le personnel et les frais annexes qui pourraient être engagés : honoraires d'avocats ou d'experts, frais de procédure. Pour chaque litige, le Groupe prend en compte la prise en charge possible des litiges par son assureur. Le niveau des provisions est réajusté en fonction des dernières informations disponibles à chaque clôture.

Au 31 mars 2017, 865 K€ de provisions pour divers litiges tiers ont été dotées dans la division Bouchage, et 50 K€ dans la division Elevage, sur un total de 944 K€. Des reprises de provisions (utilisées) ont été effectuées notamment dans la division Bouchage à hauteur de 512 K€ et dans la division Elevage pour 49 K€.

Par ailleurs, Oeneo a repris 90 K€ au titre de provisions non utilisées sur un risque partiellement éteint.

Note (b) : La provision pour risque fiscal fait suite au contrôle fiscal d'une filiale hors zone euro.

NOTE 13 : Autres passifs courants et non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Autres dettes d'exploitation (2)	7 828	5 659
Autres dettes hors exploitation	49	26
Produits constatés d'avance (1)	8 051	8 185
Total des autres passifs non courants	15 928	13 870
Produits constatés d'avance (1)	3 904	4 389
Dettes d'impôt	3 321	1 883
Total des autres passifs courants	7 225	6 272

(1) Le poste « produits constatés d'avance » est constitué essentiellement de subventions d'investissement comptabilisées par Diam Corchos, Diamant Technologie, Diam Bouchage, Sambois et Diam France à hauteur de 8,9M€ ; et par Piedade, Pietec et Sobrinho à hauteur de 3M€ (Les subventions comptabilisées sont ensuite reprises en compte de résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les actifs ayant été subventionnés).

(2) Au cours de l'exercice 2013/2014, un programme d'investissement à destination de managers du Groupe a été mis en place.

Le plan associe son management sur le moyen/long terme à la création de valeur, en permettant notamment à celui-ci d'investir à hauteur de 0,9M€ dans les sociétés Diam Bouchage et Seguin Moreau & Cie, sous forme d'actions ordinaires et d'actions de préférence. Les droits des actions de préférence à transformation en actions ordinaires sont sujets à une période d'acquisition de cinq ans, se terminant en mars 2018. Les actions seront acquises à l'issue de la période si les objectifs de performance, définis en début de plan, sont atteints. Déterminée à partir d'un modèle incluant plusieurs scénarios de réalisation du plan d'affaires 2013/2018, la valeur de l'engagement, comptabilisée en « autres passifs non courants », ressort à 7,7M€ au 31 mars 2017, incluant le montant de l'investissement initial de 0,9M€ et une charge courante comptabilisée sur l'exercice de 2,2M€.

NOTE 14 : Chiffres d'affaires

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016	Variation
France	71 571	65 321	6 250
Export	175 010	145 961	29 049
Total du chiffre d'affaires	246 581	211 282	35 299

NOTE 15 : Charges de personnel

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Salaires et traitements	(37 083)	(32 328)
Charges sociales (1)	(13 256)	(11 431)
Participations des salariés	(1 140)	(1 138)
Provisions engagements de retraites	(103)	(50)
Total des charges de personnel	(51 582)	(44 947)

(1) Ce montant inclut un produit de 641 K€ relatif au crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).

NOTE 16 : Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Litiges (1)	(1 350)	(1 830)
Restructurations	(1 059)	(644)
Risques fiscaux (2)	(220)	-
Plus et moins values sur cession d'immobilisations	(186)	(21)
Autres (3) (4)	(821)	(1 029)
Total des autres produits et charges opérationnels non courants	(3 636)	(3 524)

(1) Intègre les frais de litiges avec des tiers supportés au titre de la protection des propriétés industrielle du groupe et des litiges commerciaux ;

(2) Pénalités et intérêts de retard provisionnés sur un redressement fiscal en Amérique du Sud

(3) Inclut principalement les coûts d'acquisition du groupe Piedade pour 597 K€ au 31 mars 2016 et 71 K€ au 31 mars 2017

(4) Dont 374 K€ liés au changement de gouvernance d'Oeneo (dont 325 K€ bruts indiqués note 25)

Les variations des provisions pour risques et charges sont détaillées en note 12.

NOTE 17 : Autres produits et charges financières

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Résultat net / actifs financ. (hors équiv. de trésorerie)	5	8
Provisions risques et charges financiers	-	132
Autres charges financières nettes	(41)	(79)
Autres produits financiers nets	31	42
Total des autres produits et charges financiers hors change	(5)	103
Gains de change	940	946
Pertes de change	(652)	(1 789)
Résultat des opérations de change (1)	288	(843)
Total des autres produits et charges financiers	283	(740)

(1) inclut des gains de change latents sur la conversion en euros d'un compte intercompagnies en pesos chiliens pour +0,1M€ au 31 mars 2017 contre une perte de -0,6 M€ au 31 mars 2016

NOTE 18 : Ventilation de l'impôt au compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Impôt exigible (1)	(9 254)	(7 477)
Impôt différé	(1 590)	(1 570)
Total des impôts sur le résultat	(10 844)	(9 047)

(1) dont (936) K€ relatifs à la CVAE contre (833) K€ au 31 mars 2016.

NOTE 19 : Résultats par action

19.1 Instruments dilutifs

Au 31 Mars 2017, le nombre de titres pouvant donner accès au capital est le suivant :

	Nombre de titres	Ouvrant droit à nombre de titres
Actions *	62 883 821	62 883 821
Actions gratuites	270 097	270 097
ORA	-	-
Total	63 153 918	63 153 918

* Le nombre d'actions indiqué ne tient pas compte des actions d'autocontrôle.

19.2 Résultat par action

Le niveau de résultat pris en compte est celui revenant à l'entreprise consolidante à savoir le Résultat net – part du Groupe. Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Résultat net - Part du groupe	26 412	23 497
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	61 879 328	60 558 841
Résultat de base par action (€ par action)	0,43	0,39

19.3 Résultat dilué par action

Le niveau de résultat pris en compte est le Résultat net – part du Groupe. Le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact maximal de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

Les instruments dilutifs sont les instruments qui donnent droit à un accès différé au capital de la société consolidante (comme par exemple les obligations convertibles ou les bons de souscription) et dont l'émission future éventuelle en actions ordinaires se traduit par une diminution du bénéfice par action.

Pour le calcul, sont retenus l'ensemble des instruments dilutifs émis par la société consolidante, quel que soit leur terme et indépendamment de la probabilité de conversion en actions ordinaires, en retenant chaque instrument séparément, du plus dilutif au moins dilutif. En ce qui concerne le nombre moyen pondéré des actions ordinaires en circulation utilisé pour le calcul du résultat (de base) par action, celui-ci est corrigé du nombre d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des obligations convertibles.

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Résultat net - Part du groupe	26 412	23 499
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat dilué par action	62 188 131	61 010 471
Résultat dilué par action (€ par action)	0,42	0,39

NOTE 20 : Détail de la trésorerie nette et de l'endettement financier

20.1 Détail de la trésorerie nette

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Comptes bancaires	27 321	17 261
sous-total Disponibilités	27 321	17 261
Valeurs mobilières de placement - brut	40 032	35 016
Rubriques actives de trésorerie	67 353	52 277
Comptes bancaires	(2 063)	(1 686)
Rubriques passives de trésorerie	(2 063)	(1 686)
Trésorerie nette	65 289	50 591

20.2 Détail de l'endettement financier net

<i>En milliers d'euros</i>	Note	Mars 2017	Mars 2016
Dettes bancaires		(96 260)	(103 755)
Concours bancaires		(2 063)	(1 686)
Crédit-bail		(13 277)	(16 686)
Instruments financiers		(115)	(208)
Autres dettes financières		(5 655)	(4 917)
Dettes financières brutes	10	(117 370)	(127 252)
Disponibilités et équivalents de trésorerie		67 353	52 277
Actifs financiers	7	67 353	52 277
Endettement financier net		(50 017)	(74 975)

NOTE 21 : Information sectorielle

Les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs.

Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le management du Groupe Oeneo a identifié trois segments opérationnels :

- l'activité « Elevage » qui regroupe les activités destinée à l'élevage de vins,
- l'activité « Bouchage » qui regroupe les activités de bouchage de vins,
- les autres activités (facturations Holding).

Le principal décideur opérationnel de la société au sens de l'IFRS 8 est le Directeur Général.

Secteurs opérationnels

En milliers d'euros	Résultat / Bilan Mars 2017					Résultat / Bilan Mars 2016 retraité (*)				
	E	B	H	I	TOTAL	E	B	H	I	TOTAL
Chiffre d'affaires	85 170	161 411	-	-	246 581	81 466	129 816	-	-	211 282
Résultat opérationnel courant	16 056	30 462	(4 497)	-	42 021	15 240	25 825	(3 107)	-	37 958
Total Actif	142 497	236 544	123 833	(81 788)	421 086	130 302	222 082	119 177	(73 807)	397 754
Acq. immos corp.	3 871	8 519	124	-	12 514	3 462	9 346	36	-	12 844
Acq. immos incorp.	347	235	-	-	582	269	14	-	-	283
Dotations aux amort. et provisions	(1 548)	(8 809)	40	-	(10 317)	(1 954)	(6 948)	115	-	(8 787)
Capitaux employés	103 697	158 637	2 977	-	265 312	95 259	159 224	6 246	-	260 729
ROCA (Retour / CA)	19%	19%	-	-	-	19%	20%	-	-	-
ROCE (Retour / Capitaux employés)	15%	19%	-	-	-	16%	16%	-	-	-
Total Passif hors capitaux propres	63 955	151 584	71 943	(81 690)	205 792	62 305	149 147	73 222	(73 911)	210 763

E: Elevage B : Bouchage H: Holding (**)
I : élimination Inter-secteur

(*) retraité de l'affectation définitive du goodwill Piedade (cf Note 5.5.D Comparabilité des comptes), pour l'activité Bouchage.

(**) Afin de ne faire supporter par les divisions opérationnelles que leurs charges propres, le coût du financement lié à la situation financière d'Oeneo et les charges liées au fonctionnement d'un holding coté ont été conservés au niveau du holding.

Zones géographiques

Les postes ci-dessous sont ventilés : pour le chiffre d'affaires par zone de commercialisation à la clientèle, pour les investissements et les actifs par pays d'implantation des sociétés consolidées.

Conformément à la norme IFRS 8, les actifs non courants à présenter par zone géographique sont les actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôts différés et les excédents versés sur engagements de retraite.

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

En milliers d'euros	Mars 2017	Mars 2016
France	71 571	65 321
Europe	93 026	76 049
Amérique	55 267	52 068
Océanie	9 852	6 890
Reste du monde	16 865	10 954
Total chiffre d'affaires	246 581	211 282

Ventilation des actifs par zone géographique

En milliers d'euros	Mars 2017	Mars 2016
France	282 791	266 829
Europe	89 868	88 760
Amérique	43 455	36 578
Océanie	4 837	5 459
Reste du monde	135	128
Total actif	421 086	397 754

Ventilation des actifs non courants hors impôts et financiers par zone géographique

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
France	71 099	70 764
Europe	85 772	86 273
Amérique	8 862	8 136
Océanie	579	553
Reste du monde	-	-
Total actifs non courants hors impôts et financiers	166 312	165 725

NOTE 22 : Effectifs

	Effectif moyen		Effectif à la clôture	
	Mars 2017	Mars 2016	Mars 2017	Mars 2016
Cadres	155	140	161	143
Etam	134	132	134	134
Employés	99	83	101	93
Ouvriers	695	636	698	667
Total des effectifs	1 083	990	1 094	1 037
dont:				
Bouchage	710	630	734	673
Elevage	366	356	351	358
Holding	8	3	10	5

NOTE 23 : Passifs éventuels

A la date d'arrêté de nos comptes, nous n'avons pas connaissance de passifs éventuels de nature à impacter les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 24 : Distribution

L'assemblée générale mixte du 25 juillet 2016 a décidé la distribution d'un dividende de 0,13 € par action avec la possibilité pour chaque actionnaire d'opter pour un paiement en numéraire ou en actions nouvelles. A ce titre, une option pour le paiement en actions s'est ouverte le 02 août 2016 et s'est clôturée le 12 septembre 2016. Les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions ont représenté 93,66% des actions d'Oeneo. Le versement du dividende total en numéraire de 462 729 € a eu lieu le 3 octobre 2016 majoré d'une soulte de 10 981€.

NOTE 25 : Transactions avec les parties liées et rémunération des dirigeants

Transactions avec des entreprises liées

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Au compte de résultat		
Chiffre d'affaires (1)	4 718	3 897
Achats (1)	7	7
Prestations de service (2)	948	799
Au bilan		
Créances clients (1)	144	85
Dettes fournisseurs (1 & 2)	(62)	3

(1) Différentes sociétés du Groupe Oeneo, tant en bouchage qu'en élevage, sont fournisseurs du Groupe Remy Cointreau, dont Andromède est également actionnaire au travers de la société Orpar.

(2) La convention Andromède est liée aux prestations de services de pilotage et de contrôle de la fonction financière du Groupe par la société Andromède à la société Oeneo SA. La société Oeneo verse une rémunération forfaitaire hors taxes correspondant aux prestations effectuées.

Rémunération des dirigeants et autres membres du conseil d'administration

Les conditions de rémunération sont arrêtées par le Conseil d'Administration sur proposition du comité des rémunérations.

Le Conseil d'Administration a approuvé une grille de critères de performance basés principalement sur des indicateurs financiers à prendre en compte pour la fixation de la rémunération des dirigeants.

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Organes de direction (fixe, variable et Jetons Présence)	739	903
Autres membres du Conseil d'Administration (Jetons Présence)	235	207
TOTAL Avantages à court terme (montants bruts, hors excédent social)	974	1 110
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme et indemnités de fin de contrat	325	-
Charges liées aux plans d'actions et assimilés	810	244
TOTAL Rémunérations	2 109	1 354
(montants bruts, hors excédent social)		

NOTE 26 : Engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan fait l'objet d'un reporting au niveau de la direction financière du Groupe, deux fois par an, dans le cadre des audits des comptes des filiales et de la consolidation des comptes du Groupe. Par ailleurs, les engagements hors bilan significatifs

doivent faire l'objet d'une autorisation préalable a minima de la direction financière du Groupe.

ENGAGEMENTS HORS BILAN LIÉS À L'ACTIVITÉ COURANTE

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
Aval, caution et garantie donnés (a)	8 705	8 705
Swap de taux (b)	13 965	18 452
Loyers immobiliers non échus (c)	865	1 242
Total des engagements hors bilan	23 535	28 398

a) Ce montant correspond :

- Caution solidaire donnée par Oeneo à la banque SGN en date du 9 décembre 2009 au titre d'une ligne bancaire mise à disposition de la filiale Boise & France pour 1 529 K€,
- Caution solidaire donnée à la banque Novo Banco au titre d'une ligne bancaire mise à disposition de la société Piedade pour 4 625 K€,
- Avals, cautions et garanties donnés par Oeneo, auprès des tiers, dans le cadre du rachat de Piedade pour 2 551 K€.

b) Ce montant correspond aux opérations de couverture de taux destinés à réduire l'exposition du Groupe aux risques liés à une fluctuation des taux d'intérêts comme suit :

- Swaps réalisés par Oeneo auprès de la banque Palatine pour un notionnel de 2 066 K€ au 31 mars 2017,
- Swaps réalisés par Diam France auprès de la banque LCL pour un notionnel de 11 898 au 31 mars 2017.

(c) Les loyers immobiliers non échus correspondent aux sommes qui resteraient à la charge de sociétés du groupe concernées malgré une résiliation de leur part, en vertu des dispositions contractuelles et réglementaires en vigueur. Le tableau ci-dessous donne l'échéancier des principaux loyers restant à payer :

<i>En milliers d'euros</i>	Mars 2017	Mars 2016
A moins d'un an	352	377
De 1 à 5 ans	513	865
A plus de cinq ans	-	-
Loyers immobiliers minimaux à payer	865	1 242

ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPLEXES

Il n'existe aucun engagement hors bilan complexe dans les comptes du Groupe.

NOTE 27 : Evènements post-clôture

Néant.

NOTE 28 : Notes sur le tableau des flux de trésorerie consolidé

Variation du besoin en fonds de roulement

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2017	31/03/2016
Incidence de la var. des stocks et en cours nets	(8 485)	(12 972)
Incidence de la var. des clients & autres débiteurs nets	(276)	(1 816)
Incidence de la var. des fournisseurs & autres créditeurs	(1 475)	(3 509)
Incidence de la variation du BFR liée à l'activité	(10 236)	(18 297)

Flux de trésorerie liés aux acquisitions d'immobilisations

<i>En milliers d'euros</i>	31/03/2017	31/03/2016
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(581)	(283)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(12 558)	(12 844)
Total acquisitions de la période	(13 139)	(13 127)
Décalage de décaissements	(60)	2 483
Investissements corporels et incorporels décaissés	(13 199)	(10 644)

Flux de trésorerie liés aux acquisitions /cessions de sociétés et d'activités consolidées

Les acquisitions de sociétés et d'activités consolidées, nettes de la trésorerie acquise, qui figurent dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, sont précisées dans la note 5.5.B Informations relatives au périmètre de consolidation.

Flux de trésorerie liés aux émissions et remboursements d'emprunts

Se reporter à la note 20.2 Détail de l'endettement financier net.

NOTE 29 : Ventilation des instruments financiers par catégorie

Mars 2017

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Dettes au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs							
Actifs non courants							
Actifs financiers non courants	-	720	-	-	-	720	720
Actifs courants							
Clients et autres débiteurs	-	64 834	-	-	-	64 834	64 834
Trésorerie et équivalents	-	27 321	40 032	-	-	67 353	67 353
Passifs							
Passifs non courants							
Emprunts et dettes financières non courants	-	-	-	-	89 821	89 821	89 821
Instruments financiers	-	-	-	115	-	115	115
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	-	-	-	-
Passifs courants							
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	-	-	-	-	27 434	27 434	27 434
Instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	-	-	56 144	56 144	56 144
Autres passifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-

Mars 2016 retraité (*)

<i>En milliers d'euros</i>	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Juste valeur par résultat	Dérivés qualifiés de couverture	Dettes au coût amorti	Valeur au bilan	Juste valeur
Actifs							
Actifs non courants							
Actifs financiers non courants	-	680	-	-	-	680	680
Actifs courants							
Clients et autres débiteurs	-	61 555	-	-	-	61 555	61 555
Trésorerie et équivalents	-	17 261	35 016	-	-	52 278	52 278
Passifs							
Passifs non courants							
Emprunts et dettes financières non courants	-	-	-	-	105 734	105 734	105 734
Instruments financiers	-	-	-	208	-	208	208
Autres passifs financiers non courants	-	-	-	-	-	-	-
Passifs courants							
Emprunts, dettes financières et concours bancaires	-	-	-	-	21 310	21 310	21 310
Instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	-	-	-	-	54 755	54 755	54 755
Autres passifs financiers courants	-	-	-	-	-	-	-